



N° de résolution
ou annotation

2016-03-048

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal, tenue le 1^{er} mars 2016 à 19h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents son honneur Mme la mairesse Lucie Gravel et les conseillers suivants : M. Rodrigue Morneau, M. Léo Plourde, M. Marcel Mainville, M. Alain Tremblay et M. Jocelyn Poirier.

Était absent: M. Yves Thériault, conseiller.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016;
- 4.0 Correspondance;
- 5.0 Trésorerie :
 - 5.1 Autorisation de procéder au paiement des dépenses;
 - 5.2 Décaissement du fond Hydro Québec pour projet Cour d'école (2 189\$);
 - 5.3 Décaissement des subventions prévues au budget;
- 6.0 Ressources humaines
 - 6.1 Inspecteur;
 - 6.2 Secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste;
- 7.0 Entente pour Chemin Sauvageau;
- 8.0 Contenu journal La Cache;
- 9.0 Traitement eaux usées: demande PRIMEAU;
- 10.0 Travaux de conformité pour le camping;
- 11.0 Règlement 177, portant sur la tenue des séances;
- 12.0 Règlement 176, portant sur la taxation 2016;
- 13.0 Renouvellement des polices d'assurances Groupe Ultima;
- 14.0 Société canadienne du cancer;
- 15.0 Résolution reddition MTQ;
- 16.0 Demande subvention François Gendron;
- 17.0 Politique familiale municipale;
- 18.0 Résolution OMH (SHQ);
- 19.0 Soutien du système public d'éducation à la petite enfance;
- 20.0 Projet Cour d'école, signature de l'entente;
- 21.0 Deuxième petite caisse pour le camping;
- 22.0 Rapport des comités;
- 23.0 Période de questions;
- 24.0 Sujets divers;
- 25.0 Levée de la séance.

3. Adoption des procès-verbaux des séances régulières et extraordinaire du 2 février 2016

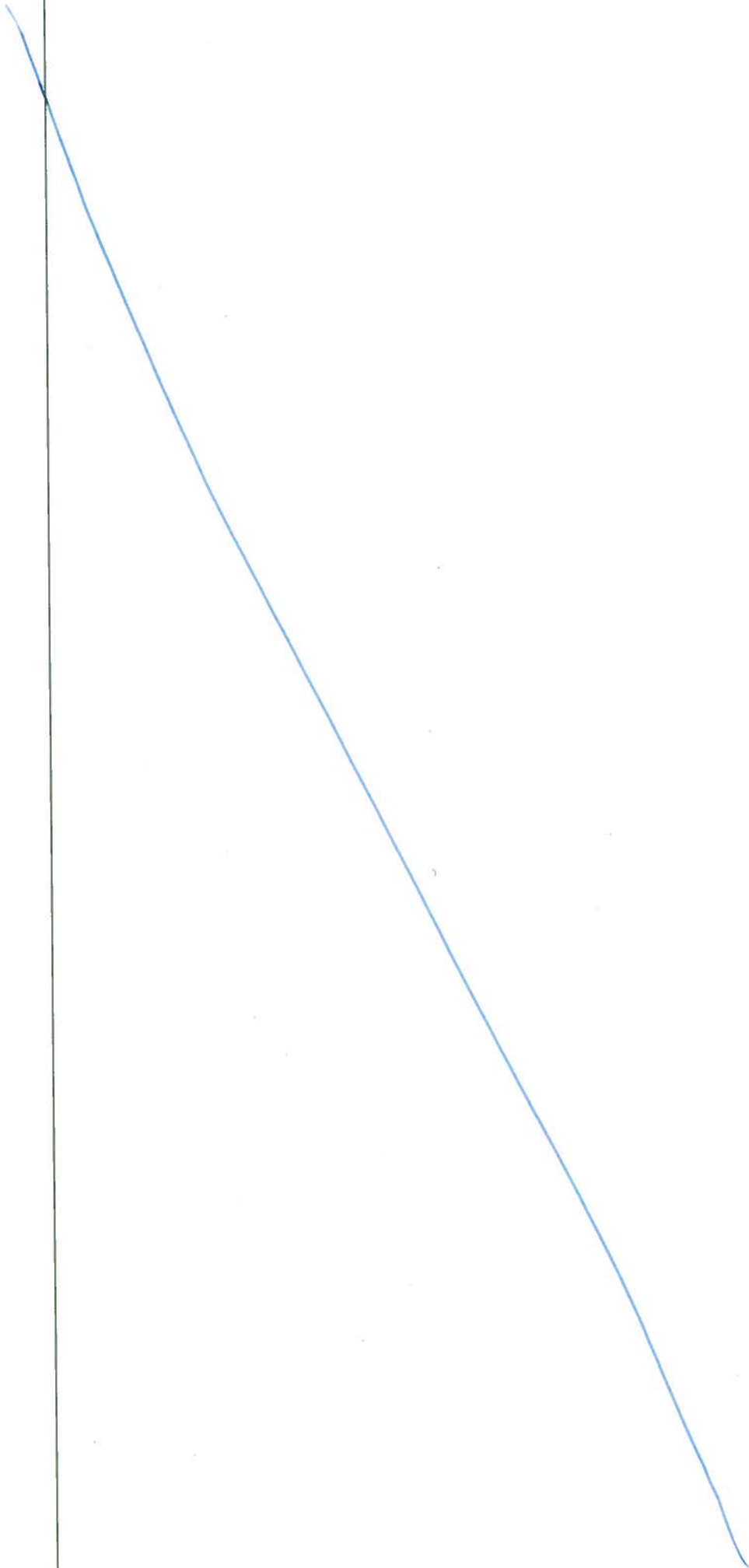
Les membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances régulière et extraordinaire du 2 février 2016, leur lecture est dispensée.

2016-03-049

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux.



N° de résolution
ou annotation



Voir 4450

4450



N° de résolution
ou annotation

2016-03-053

6.2 Secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste

ATTENDU les besoins actuels de la municipalité pour combler le poste d'inspecteur municipal;

ATTENDU les besoins actuels de la municipalité pour effectuer des tâches de classement et d'archivage;

ATTENDU l'intérêt de la municipalité à régulariser un poste en y prévoyant une ressource capable d'assurer la continuité des opérations essentielles même pendant des périodes d'absences de la directrice générale;

ATTENDU les avantages d'avoir en place du personnel administratif polyvalent, pour assurer en tout temps le meilleur service aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité de mandater la directrice générale à afficher un poste multitâche de secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste.

Mme la mairesse s'abstient de voter. *Lors de l'adoption le 5 avril 2016, Mme la mairesse indique qu'elle ne s'est pas abstenue, mais bien qu'elle était*
7. Entente pour chemin Sauvageau *contre. Elle demande la correction au p.v.*

ATTENDU l'entente convenu entre la municipalité, M. Guy Gagnon et Mme Anna-Marie Lepage, préparée par le notaire et prête pour la signature;

2016-03-054

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à la majorité, de mandater M. Léo Plourde, maire suppléant, à signer l'acte notarié pour officialiser l'entente, en faisant préciser une clause sur la finition de la 2^e partie du chemin, à la charge de M. Guy Gagnon et Mme Anna-Marie Lepage, malgré le fait que le tracé du chemin a été modifié et se trouve maintenant sur le lot de la municipalité.

Mme la mairesse s'abstient de voter. *Lors de l'adoption le 5 avril, Mme la mairesse indique qu'elle ne s'est pas abstenue, mais bien qu'elle était contre*
8. Contenu journal La Cache *Elle demande la correction au p.v.*

ATTENDU l'intérêt des citoyens pour un journal local offrant un contenu riche en information;

2016-03-055

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à ajouter progressivement des chroniques et des rubriques pour bonifier le contenu du journal La Cache.

9. Traitement des eaux usées

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure reconnaît les problématiques associées au traitement de ses eaux usées;

ATTENDU QUE la municipalité doit rendre conforme son réseau d'égouts, au plus tard l'année 2020;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite entreprendre les démarches pour amortir les coûts des travaux sur plusieurs années;

Suite 4456



N° de résolution
ou annotation

des investissements sur le réseau routier local, nous aurons droit à une aide de 50%, majorée à 75% selon les critères du MAMOT, car nous sommes une municipalité dévitalisée.

Concernant le regroupement des services avec la MRC, 13 municipalités aimeraient un regroupement des services incendies, 11 pour un inspecteur municipal, 10 pour des travaux de voirie, 9 en ingénierie, 8 en loisirs et culture, 6 en gestion administrative, 5 en émission des permis.

Pour les travaux à mettre en commun, 7 municipalités souhaitent la construction et l'entretien des routes, 6 pour Internet haute vitesse, 5 pour le déneigement.

Finalement, pour le regroupement des municipalités, 9 municipalités ne désirent pas se regrouper d'aucune façon. 2 étaient intéressées à un regroupement de "type fusion" (Macamic et La Sarre)

Loisirs: Concours de coloriage en collaboration avec la Coopérative de solidarité Dépanneur de Roquemaure. Activité pour le mois de l'arbre en mai, en préparation. Les autres activités suivront. Le représentant relance le conseil pour prévoir une rencontre avec le comité des loisirs.

Pompiers: Tournoi de pêche la fin de semaine du 27 février. Remerciement à la population y ayant participé. Il y a eu une quarantaine de trous. Salle pleine pour le souper. Prochaine réunion jeudi le 3 mars.

M. Rodrigue Morneau demande si le représentant a eu des nouvelles, suite à leur visite au HLM. Pas d'information encore à ce sujet.

M. Marcel Mainville demande si la date de l'activité des pompiers est déjà fixées pour les prochaines années. Il fait état d'un conflit d'horaire avec l'activité des Fermières la même journée, cette année. Au nom des pompiers, le représentant s'excuse auprès des Fermières et explique que la date de l'activité n'était pas prévue longtemps en avance et qu'elle a finalement été fixée selon la disponibilité des pompiers organisateurs. Les pompiers n'avaient pas encore leur calendrier du "CLD" (CADR), où toutes les dates d'événements de l'année y figure. M. Mainville mentionne que l'activité des pompiers n'a pas eu d'impact sur les revenus de l'activité des Fermières, mais que certains citoyens auraient aimé assister aux deux activités.

HLM: Rencontre seulement aux 3 mois. Les procès-verbaux sont non-nominaux, exceptés ceux gardés aux archives. Le représentant demande si le HLM a besoin d'un permis de la municipalité pour effectuer des travaux de rénovation au HLM. La comptabilité est faite par Deloitte à La Sarre. La couverture sera faite cette année au coût de 44 000\$, dont 4 000\$ pour un ingénieur. Les toilettes ont été changées partout dans le bâtiment, de même que toutes les portes et fenêtres, sans aucune soumission publique. Parmi les travaux à compléter, il y a le changement de tous chauffe-eaux. Les travaux associés à la réparation du toit, suite aux grands vents du 24 décembre dernier, ont coûtés environ 950\$. Le congrès de l'OMH aura lieu les 22 et 23 avril et c'est M. Rodrigue Morneau qui a été mandaté pour y assister. Une remise à neuf des HLM est demandée, car à compter de 2017, la responsabilité des HLM deviendra celle des municipalités, selon les PPI (plan pluriannuel d'intervention). Donc, il y aura un budget de plus de 40 000\$ supplémentaire à intégrer à celui de la municipalité.

M. Plourde demande si la remise à niveau sera faite avant de remettre la responsabilité aux municipalités. Le responsable informe que oui. C'est un responsable régionale qui gère les plans et soumissions.

Club nautique: Lac est gelé et "slushé". Les adhésions vont bien. L'assemblée générale est prévue à la fin du mois. Toujours à la recherche de baliseurs



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité, de reconduire la police d'assurance *La municipale* de même que l'assurance accident pour les pompiers au coût total de 13 232,00 plus taxes.

14. Société canadienne du cancer

ATTENDU QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

2016-03-060

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

15. Reddition de compte MTQ

ATTENDU QUE la municipalité doit compléter la reddition de compte pour du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, pour l'année 2015;

2016-03-061

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à compléter la reddition de comptes 2015, en attestant que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du programme.



N° de résolution
ou annotation

2016-03-062

16. Demande de subvention François Gendron

ATTENDU QUE la municipalité doit entreprendre plusieurs travaux d'entretien de ses routes locales, soient du creusage de fossés et l'élargissement de la route, notamment sur une partie de la route de rang 4;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de mandater Mme la mairesse et M. Rodrigue Morneau pour rencontrer M. François Gendron, député, afin de demander son appui et présenter une demande de subvention pour financer certains travaux.

17. Politique familiale municipale

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter sa Politique familiale municipale et amie des aînés;

ATTENDU QUE la démarche est maintenant complète et que les orientations du conseil sont clairement établies dans les axes d'intervention de la politique;

2016-03-063

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter la Politique familiale et amie des aînés, de faire préparer un document de présentation à l'intention des citoyens, de diffuser cette nouvelle politique le plus rapidement que possible, ainsi que nommer M. Rodrigue Morneau responsable de la question Familles et Aînés.

18. Résolution OMH

ATTENDU QUE le dépôt des extraits financiers de l'Office d'habitation de Roquemaure pour l'année financière 2014;

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter une résolution pour accepter le rapport;

2016-03-064

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'adopter le document, tel que présenté.

19. Soutien du système public d'éducation à la petite enfance

ATTENDU QUE le développement des enfants, l'équité et l'égalité des chances sont au cœur du Livre blanc de 1997 "Les enfants au cœur de nos choix";

ATTENDU QUE la Politique familiale du Québec a eu un effet remarquable sur le taux d'emploi des femmes et la lutte à la pauvreté;

ATTENDU QUE la loi sur les services de garde a pour objet de promouvoir la qualité des services de garde éducatifs en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants;

ATTENDU QUE l'éducation débute à la naissance et est une pierre d'accise d'une société riche et en santé;

ATTENDU QUE des spécialistes s'entendent sur le caractère préventif des investissements en petite enfance, le Nobel James Hackman, ayant démontré que chaque dollars investi génèrera des économie de sept dollars en santé, en éducation, en sécurité publique et en justice;



N° de résolution
ou annotation

2016-03-065

ATTENDU QUE le gouvernement a imposé aux services de garde éducatifs subventionnés des compressions de 74 millions de dollars en 2015-2016, et qu'il s'apprête à couper 120 millions additionnels en 2016-2017, menaçant l'égalité des chances, la qualité des services aux enfants et à leur famille, ainsi que de milliers d'emplois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la municipalité de Roquemaure demandent au gouvernement d'annuler les compressions annoncées pour 2015-2016 et 2016-2017 et de s'engager à promouvoir l'égalité des chances en réinvestissant dans les services de garde éducatifs de qualité.

20. Projet Cour d'école, signature de l'entente

ATTENDU QUE les ententes faites avec la Commission scolaire du Lac-Abitibi pour le projet Cour d'école;

ATTENDU QUE l'entente doit être officialiser avec un notaire;

2016-03-066

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité de mandater Mme la mairesse à signer l'entente notariée, suite à la correction pour la valeur du terrain de 3000 \$, cédé à la Commission scolaire du Lac-Abitibi.

21. Deuxième petite caisse pour le camping

ATTENDU QUE la municipalité a une petite caisse pour les effets du compte de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité devrait avoir une autre petite caisse pour les effets du camping, traités à la municipalité;

2016-03-067

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de faire préparer et maintenir une deuxième petite caisse pour les effets du camping à la municipalité, au montant de 200,00\$.

22. Rapport des comités

CADR: Préparation de l'assemblée générale annuelle du 21 mars 2016. Discussion pour la préparation d'un guide audio pour la visite du Marais Antoine. Analyse d'un projet pour relier le sentier du rang 4 au sentier du rang 2-3, pour le Marais Antoine, afin que les visiteurs puissent traverser à vélo ou à pieds. Don de 1000\$ au projet Cour d'école. Approche faite auprès du Groupement forestier coopératif Abitibi pour faire préparer un panneau d'interprétation au Marais Antoine, informant les visiteurs sur la coupe à blanc et le reboisement.

MRC: Rencontre à Ste-Germaine avec le président de la FQM, qui nous a renseigné sur les services offerts aux municipalités. Colloque sur le développement, à Poularies, qui met l'accent sur l'importance de l'innovation. Adoption de la Politique familiale municipale par la MRC. Programme RRRL (Réhabilitation du réseau routier local), nous devons préparer notre demande au MTQ. Les formulaires seront disponibles d'ici la fin mars. Les travaux pour le chemin du rang 4 sont prévus par le Ministère des transports du Québec. Comme notre municipalité est dévitalisée, nous avons droit à une aide de 90%. Nous pouvons faire une demande pour d'autres chemins Volet Accélération



N° de résolution
ou annotation

2016-03-056

ATTENDU QUE la municipalité peut déposer des projets pour subventionner une partie des travaux, notamment via le programme PRIMEAU;

ATTENDU QUE la municipalité accepte d'assumer sa partie du financement pour rendre conforme son réseau d'égouts;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à prendre en charge l'exploitation et l'entretien continue du nouveau système d'assainissement des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité que la municipalité dépose une demande auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, pour le programme PRIMEAU.

10. Travaux de conformité pour le camping

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer des travaux pour se conformer aux exigences de la Régie du bâtiment du Québec;

ATTENDU QUE les travaux ne peuvent être faits en présence de campeurs sur les terrains ciblés;

ATTENDU QUE l'électricité sera interrompue sur les terrains ciblés par les travaux de conformité;

2016-03-057

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale à envoyer une lettre aux campeurs affectés par ces travaux, afin de leur offrir soit d'être relocaliser sur un autre terrain aux taux en vigueur sur leur terrain actuel pour cette année, le tout en accordant des priorités selon la liste d'ancienneté de ces campeurs sur le camping, soit de procéder au remboursement des sommes déjà payées pour la saison 2016, si les campeurs visés souhaitent quitter le camping municipal.

11. Règlement 177, portant sur la tenue des séances

Un avis de motion est donné par M. Léo Plourde, pour l'adoption du règlement 177 portant sur la tenue des séances.

12. Règlement 176, portant sur la taxation 2016

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure doit adopter un règlement pour sa taxation 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu le présent règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné en date du 2 février 2016;

Mme la mairesse fait la lecture du règlement.

2016-03-058

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Roquemaure adopte le règlement # 176, portant sur la taxation 2016.

13. Renouvellement des polices d'assurances Groupe Ultima

ATTENDU QUE la Municipalité de Roquemaure désire poursuivre avec les polices d'assurances du groupe Ultima;

Suite à 4453



N° de résolution
ou annotation

Comité de gérance: À la recherche d'un journalier. Travaux urgent avec la dégeleuse à venir. Des excuses sont présentées aux gens du rang 4 concernant les travaux effectués.

Camping: Référence résolutions antérieures pour les travaux à réaliser cet été.

Bibliothèque: Rien en particulier.

Fermières: Pas de représentant.

Fabrique: Pas de représentant.

Comité d'embellissement: Il y aura un appel dans la prochaine édition du journal La Cache, pour l'entretien du parc et l'arrosage des fleurs. Nouvelle façon d'administrer le budget, à même la gestion de la municipalité. Moins de travail et plus efficace. Même bénévole que l'an passé pour les parcs.

CCU: À reformer pour finaliser plan d'urbanisme. Invitation à y participer dans la prochaine édition du journal La Cache.

Réseau routier: La tournée du réseau faite. Entretien très large et bien entretenu. Retour sur l'urgence de l'embauche du journalier.

23. Période de questions

24. Sujets divers

Rapport Cima +

2016-03-068

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'autoriser Cima + à terminer le rapport pour la partie au bord de l'eau du camping, tel que convenu avec la Commission municipale.

Réfection de la toiture du centre communautaire

2016-03-069

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour la réfection de la toiture du centre communautaire, en bardeaux et en tôle, de continuer les démarches auprès des assureurs concernant les dommages occasionnés par les grands vents du 24 décembre dernier et de procéder à la recherche de subventions pour couvrir une partie des dépenses associées à ces travaux.

Rectification

Réflexion personnelle de M. Rodrigue Morneau, n'engageant pas le conseil municipal, quant à la déclaration de Mme Gravel dans les médias, sur le règlement 175.

25. Levée de la séance

2016-03-070

À 20h45, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Jocelyn Poirier propose la levée de la séance.



Patricia Lamarre
Directrice générale/sec.-trés.



Lucie Gravel
Mairesse

